

Michon/Rebotier (UG) : 52,12 %

Au final, 663 voix ont fait la différence... Le binôme de la majorité départementale (PS), composé par Bernard Michon, maire de Revel, et Flavie Rebotier, conseillère municipale à Saint-Nazaire-les-Eymes, l'a emporté avec un total de 8 143 voix, soit 52,12 % des suffrages. En face, le tandem pour "l'Union de la droite, du centre et des indépendants", formé par Lucile Ferradou, conseillère générale sortante, et Maxime Le Pendeven, conseiller municipal à Crolles, a récolté 7 480 voix (47,88 %), le binôme ne bénéficiant pas du report des voix du FN. Le scrutin, avec un taux d'abstention de 50,44 %, a été marqué par un nombre important de votes blancs qui, d'un tour à l'autre, est passé du simple au double (de 488 à 979).

